



La lettre de Cernex

Courrier d'informations de la Mairie de Cernex - N°26 - Eté 2014

L'édito du maire

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

La nouvelle équipe communale a été mise en place en donnant un message pouvant paraître paradoxal : la continuité dans le changement pour la commune de Cernex ! Cette volonté a constitué une véritable opportunité pour créer une équipe qui représente toutes les sensibilités dans les attentes et les priorités de chacun. Dans ce cadre, les habitants de Cernex attendent de nouvelles orientations de travail, mais aussi un nouvel élan dans les projets.

Ce message de changement induit pour nous, vos représentantes et représentants, une nouvelle approche de travail qui se traduit, entre autres, par la création de commissions portées par une forte responsabilité ainsi qu'une personnalisation dans le traitement des demandes. Cela permet, par exemple, à chaque administré de connaître la commission et l' élu référent qui traite son dossier. Je reste, dans ce sens, particulièrement attentif aux devoirs des élu(e)s pour qu'ils puissent répondre personnellement à toutes vos questions légitimes de citoyens. Dans ce cadre, je veille à la transparence en favorisant l'accessibilité aux informations internes. Avec cette nouvelle approche, nous avons réalisé une refonte partielle des finances, repris le flambeau des travaux de la place de la Mairie et donné une nouvelle impulsion au projet d'habitations du centre du village.

En dehors du cadre communal, le changement nous a été imposé par l'Etat et de nouvelles réformes territoriales restent encore à venir. Nous pouvons dès à présent en percevoir les premiers effets par des baisses des dotations de l'Etat et des efforts supplémentaires de financement communal : prise en charge des TAP (temps d'activités périscolaires), instruction des demandes de permis de construire, etc. Ces nouvelles politiques régionales et nationales nous orientent donc vers un budget qui devrait se caractériser par une diminution significative des revenus de dotation associée à une augmentation des charges. Par conséquent, ces nouvelles orientations financières croisées avec les projets en cours et futurs nous obligent à repenser notre politique de développement et à être particulièrement attentifs au contrôle de nos dépenses.

Je profite également de cet éditorial pour relever l'impressionnant travail réalisé par le comité de pilotage mis en place dans le cadre des TAP et initié sous la précédente mandature. Cette approche me semble être un bon exemple de la capacité de toute une équipe à s'investir et à valoriser une situation perçue en amont comme particulièrement problématique.

J'espère que ce court message vous a apporté un éclairage sur notre philosophie d' élu(e)s, construite sur l'écoute et la représentation du citoyen.



*Vous souhaitant un bel été,
Votre Maire
Jean-Louis Felfli*

Le nouveau Conseil Municipal

Suite aux résultats des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, le Conseil Municipal de Cernex a été installé le 6 avril 2014 par scrutin. En voici la composition:



Jean-Louis FELFLI - Maire



Vincent TISSOT - 1er adjoint



Maryline DURET - 2ème adjointe



Christophe BOYER - 3ème adjoint



Salvador ROCAMORA - 4ème adjoint



Nadine CUSIN - Conseillère



Rémy FERNANDES - Conseiller



Valérie HORCKMANS - Conseillère



Sasha JONES - Conseillère



Jean-Baptiste LACROIX - Conseiller



Johann LOCATELLI - Conseiller



Emmanuel MEGEVAND - Conseiller



Jean-Yves SAXOD - Conseiller



Zohrah THIEBAUD - Conseillère



Denis VIGNE - Conseiller

Le Conseil Municipal a mis en place des commissions chargées d'étudier des questions soumises au Conseil. Ces commissions n'ont aucun pouvoir de décision, mais elles préparent le travail et les délibérations du Conseil Municipal. La première personne nommée en est le rapporteur:

VOIRIE - ASSAINISSEMENT - BATIMENTS

BOYER Christophe
FERNANDES Rémy
MEGEVAND Emmanuel
SAXOD Jean-Yves
TISSOT Vincent
VIGNE Denis

URBANISME

TISSOT Vincent
FERNANDES Rémy
HORCKMANS Valérie
LACROIX Jean-Baptiste
MEGEVAND Emmanuel

COMMUNICATION

FELFLI Jean-Louis
DURET Maryline
HORCKMANS Valérie
THIEBAUD Zohrah
TISSOT Vincent

APPEL D'OFFRES

FELFLI Jean-Louis
BOYER Christophe (titulaire)
CUSIN Nadine (titulaire)
ROCAMORA Salvador (titulaire)
LOCATELLI Johann (suppléant)
MEGEVAND Emmanuel (suppléant)
TISSOT Vincent (suppléant)

FINANCES

FELFLI Jean-Louis
CUSIN Nadine
JONES Sasha
THIEBAUD Zohrah
TISSOT Vincent

VIE ASSOCIATIVE / CADRE DE VIE

ROCAMORA Salvador
JONES Sasha
LACROIX Jean-Baptiste
LOCATELLI Johann

SCOLAIRE / PERI-SCOLAIRE / EXTRA-SCOLAIRE

FELFLI Jean-Louis
JONES Sasha
LOCATELLI Johann
THIEBAUD Zohrah

CCAS

FELFLI Jean-Louis
CUSIN Nadine
DURET Maryline
ROCAMORA Salvador
THIEBAUD Zohrah

COMMAND Georges (non-élu)
LHOMME-CHOULET Jeanne (non-élue)
MOLLARD Michel (non-élu)
ROCHY Christiane (non-élue)

A la découverte de l'économie locale: *Le Chenil de la Vallée des Usses*

Jean-Marie et Jacqueline Excoffier ont créé le Chenil de la vallée des Usses en 1988. Après l'avoir assisté pendant plus de 10 ans, Céline Fournier a repris la succession de son grand-oncle en février 2012. A 25 ans, elle est diplômée d'un BEPA (élevage canin et félin). Passionnée par les chiens, Céline ne conçoit pas de faire ce métier sans amour pour les animaux. L'hygiène et l'alimentation des chiens est primordiale. Céline est attentive à la santé de ses pensionnaires et reste vigilante aux signes inhabituels. Si votre fidèle compagnon n'est jamais allé en pension, il est possible d'effectuer une journée d'essai. Toutes les races sont acceptées, mais le carnet de santé avec vaccins CHPPIL à jour est obligatoire avant l'entrée en pension, ainsi que le tatouage ou puçage de l'animal. Le chenil est ventilé l'été et chauffé l'hiver. La capacité d'accueil est de 36 chiens. Les tarifs journaliers (nourriture comprise) varient en fonction de la taille du chien, de 14 à 17 EUR. Pour les tarifs de longue durée, il est préférable de consulter directement Céline.

Adresse : 1171, route de la Croix Biche - Cernex

Téléphone: 04 50 32 13 16 ou 06 42 69 52 87

Accueil : De 8h30 à 10h et de 17h à 19h, tous les jours sauf dimanche matin et matins de jours fériés



Infos pratiques

Dans le but de limiter la gêne occasionnée par l'utilisation d'engins à moteur thermique, nous rappelons qu'un arrêté municipal stipule que les tondeuses, tronçonneuses et autres engins motorisés **peuvent être utilisés du lundi au samedi entre 8h00 et 12h00 et entre 14h00 et 20h00**. Leur emploi est interdit les dimanches et jours fériés. Nous comptons sur le sens civique de chacun pour que cet arrêté soit respecté.

Si vous travaillez en Suisse et que vous habitez en France, vous avez le statut de travailleur frontalier. Dans le cadre d'accords internationaux, le Canton de Genève verse une dotation financière au Conseil Général de la Haute-Savoie. Une partie est reversée aux communes du département, au prorata du nombre de frontaliers qui résident sur leur territoire. Nous remercions tous les travailleurs frontaliers de s'annoncer en mairie ou sur le site Web de la commune. Cette démarche, simple et sans aucun coût, permet à notre commune d'obtenir des ressources financières nécessaires à son développement.

Des rencontres entre les enfants et les aînés

Créer un lien social entre les jeunes et les aînés, apprendre à se connaître, partager de bons moments comme ceux passés avec ses grands-parents, voici le but des rencontres intergénérationnelles initiées entre la garderie municipale Picotin et l'association La RECRE à Cernex.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'intérêt que nous nous sommes rendus tous ensemble en car à Bellegarde le 28 avril dernier. Au programme de cette sortie, la visite du site SIDEFAGE pour découvrir la plateforme de valorisation des déchets ménagers. Le SIDEFAGE dispose d'une installation performante dont l'objectif est la valorisation des déchets afin de limiter leur impact sur l'environnement. Enfants et aînés ont visité l'usine accompagnés d'un ambassadeur du tri sélectif qui a su répondre à toutes les questions, même celles, parfois surprenantes, de certains enfants ! L'assemblée a écouté avec attention les explications et les conseils prodigués pour aller encore plus loin dans le tri des déchets. Cette visite aura permis aux plus jeunes d'appréhender d'autres aspects du recyclage et de la valorisation des déchets. En effet, dès leur plus jeune âge, les enfants de la garderie sont sensibilisés à l'importance de traiter nos déchets quotidiens : les animateurs de Picotin ont élaboré un projet pédagogique sur la valorisation organique, par recyclage des déchets verts et des restes de nourriture de la cantine. La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles s'y est associée en installant des bacs à compost près de la garderie. Le retour dans le car fut joyeux, les enfants entonnèrent quelques chansons parfois reprises en cœur par tous les passagers.



Ça bouge à l'école de Cernex

Par le biais du comité de pilotage en charge des nouveaux rythmes scolaires, la commune a pu construire pour les enfants scolarisés à Cernex un beau projet de découvertes sportives, culturelles et ludiques pour les périodes dites de TAP (temps d'activités périscolaires).

Les TAP, c'est quand ? Dès la rentrée scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 pour les maternelles et de 15h45 à 16h45 pour les primaires.

Que font les enfants inscrits aux TAP ? La découverte de sports en tous genres: badminton, jeux collectifs, capoeira, relaxation (yoga pour enfants), cirque. Des jeux : ludothèque, jeux de cartes, temps libre pour jouer avec ses camarades, sciences ludiques, Maison du Salève. Une initiation culturelle et artistique: Brico'récup, anglais, culture portugaise, musique, contes et comptines, cuisine, couture, chant.

Le comité de pilotage a été particulièrement vigilant pour les plus petits et c'est pour cela que les activités proposées sont plus calmes. La découverte des activités est basée sur une approche ludique. Si votre enfant y prend goût, il faudra envisager de l'inscrire dans un club ou auprès d'une association proposant cette activité.

Les employés communaux, les parents et les institutrices de l'école se sont fortement impliqués pour animer ces activités. La Commune a réaffirmé sa volonté de soutenir ce projet à travers le budget voté en début d'année et par la mise à disposition des locaux de l'ancienne mairie. Vivement la rentrée 2014 pour voir vivre ce projet !

A poster for a cultural outing at the cinema in Cernex. The background is a dark red curtain with a fringe at the bottom. In the foreground, there are several rows of orange seats. The text is white and reads: "CERNEX SORTIE CULTURELLE DE L'ETE Juillet - Août 2014". Below this, it says "La municipalité offre une place de cinéma durant les mois de juillet et d'août aux enfants de la commune, âgés de 3 à 18 ans." At the bottom, it says "A utiliser au Cinéma le Rouge et Noir à Saint-Julien en Genevois." and "Places à retirer chaque mois en Mairie pendant les horaires d'ouverture au public. Se munir du livret de famille."/>

CERNEX
SORTIE CULTURELLE DE L'ETE
Juillet - Août 2014

La municipalité offre une place de cinéma
durant les mois de juillet et d'août aux enfants
de la commune, âgés de 3 à 18 ans.

A utiliser au Cinéma le Rouge et Noir à Saint-Julien en Genevois.

Places à retirer chaque mois en Mairie pendant les horaires
d'ouverture au public. Se munir du livret de famille.